

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 2 AVRIL 2026

Le Conseil Municipal de la VILLE DE DENAIN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à dix-huit heures, sur la convocation et sous la Présidence de Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire.

Date de Convocation : 27 Mars 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 35 Présents : 35

Etaient présents : MM. DUFOUR-TONINI, CHERRIER, MOHAMED, DERGHAL, MIRASOLA, AUDIN, RYSPERT, COTTON, ZEGGAR, DAUMERIE, GENELLE-GILBERT, DELOBE, CHATELAIN, BIREMBAUT, ESPALIEU, DUPONT, ZAOUÏ, THOMAS, CARTA, LEFEBVRE, THUROTTE, DUCHEMIN, METRAU, DUFOUR-MALLE, CARPENTIER-BORTOLOTTI, BOUCHEZ, SANCHEZ, AÂRABAT AMALOU, SCHUTZ, WATTEAU, BOUILLEZ, BRAILLY, HOCHART, FEDDAL, MESSAOUI.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur SCHUTZ.

DELIBERATION N° 3/1B : FORMATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES (Commissions à caractère réglementaire) : Commission d'Appel d'Offres et jury de concours. Désignation d'une suppléance au Président.

EXPOSE DU RAPPORTEUR

Les articles L.1414-2 et L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoient que la Commission d'Appel d'Offres, ainsi que du jury de concours doivent comprendre outre le Maire, Président (*ou son représentant désigné par lui*), pour les communes de 3 500 habitants et plus, 5 membres du Conseil Municipal, élus par le Conseil au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

La délibération n° 3/1A du 2 Avril 2026 a acté la composition de la Commission d'Appel d'Offres pour la Commune après élection des membres titulaires et suppléants.

Le Conseil Municipal est appelé à statuer sur le « *représentant* » du maire assurant, **en son absence**, les fonctions de Président de la Commission d'Appel d'Offres.

L'Assemblée a décidé de procéder au vote à bulletin secret.

■ Ont fait acte de candidature :

- Monsieur DAUMERIE Gérard (*liste « Fiers d'être Denaisiens »*)
- Monsieur FEDDAL Youssouf (*liste « Un nouveau souffle pour Denain »*)

.../...

En présence de Monsieur SCHUTZ, secrétaire de séance, de Madame BOUILLEZ et de Madame MESSAOUI, assesseurs, les opérations de vote ont donné les résultats suivants :

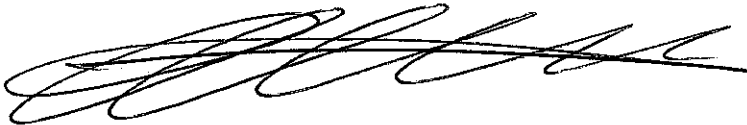
- Nombre de Conseillers appelés à voter :	35
- Nombre de votants :	35
- Bulletins blancs :	4
- Bulletins nuls :	0
- Nombre de suffrages exprimés :	31
- Majorité absolue :	16

■ Ont obtenu :

- Monsieur DAUMERIE Gérard (Liste « *Fiers d'être Denaisiens* ») : 29 VOIX
- Monsieur FEDDAL Youssouf (Liste « *Un nouveau souffle pour Denain* ») : 2 VOIX

Monsieur DAUMERIE Gérard ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est désigné « *représentant* » du maire assurant, en son absence, les fonctions de Président de la Commission d'Appel d'Offres.

Le Secrétaire de séance,



W. SCHUTZ.

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,



A.L. TONINI.

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu
de la réception en Sous-Préfecture le.....
et de la publication le.....